



Officiel : Baisse du taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de Tunisie de 50 points de base pour le ramener à 6,25%

La Banque centrale de Tunisie a décidé la baisse du taux d'intérêt directeur de 50 points de base pour le ramener 6,75 % à 6,25%. La décision a été prise par le conseil d'administration réuni mercredi 30 septembre sous la présidence du Gouverneur Marouane El Abassi.

Communiqué

Le Conseil a tenu sa réunion périodique le 30 septembre 2020 et a passé en revue les points inscrits dans son ordre du jour. Il a pris connaissance des évolutions récentes sur les plans économique, monétaire et financier, notamment les dernières données relatives à la croissance économique qui a été sévèrement touchée par la pandémie du COVID-19, et par les mesures appliquées afin de la contenir, accusant ainsi une forte contraction de l'ordre de 21,6% durant le deuxième trimestre de 2020 contre une hausse de 2,1% au cours de la même période de l'année précédente. Ce repli sans précédent est imputable, essentiellement, à la baisse de la production dans tous les secteurs, à l'exception du secteur agricole. Par conséquent, l'économie tunisienne a enregistré une contraction de 11,9%, en termes constants, durant le premier semestre de l'année en cours comparativement à la même période de l'année précédente.

En revanche et concernant les évolutions récentes relatives à l'inflation et aux prévisions attendues, le Conseil a souligné la baisse notable du rythme de progression des prix durant les derniers mois et qui devrait se poursuivre sur le reste de l'année. En effet, le taux d'inflation est revenu, en août 2020, à 5,4% en glissement annuel, contre 5,7% le mois précédent, suite à la décélération du rythme de progression des prix des produits manufacturiers et alimentaires et de ceux des services. Pour leur part, les principaux indicateurs de l'inflation sous-jacente ont poursuivi leur régression, notamment « l'inflation hors produits encadrés et frais », pour atteindre 5,3% en août 2020 contre 5,5% un mois auparavant.

S'agissant des évolutions récentes du secteur extérieur, le Conseil a constaté la poursuite du fléchissement du déficit courant aux environs de 5% du PIB au cours des huit premiers mois de l'année 2020, contre 5,9% pour la même période de l'année précédente. Ce résultat est imputable principalement à la persistance de la contraction de l'activité économique sur le plan national et au niveau des principaux pays partenaires de la Tunisie, sous l'effet des retombées de la crise de la pandémie du COVID-19. Néanmoins, les flux nets de capitaux extérieurs ont permis de couvrir le déficit courant et de consolider le niveau des avoirs nets en devises qui ont atteint 21.127 MDT ou 141 jours d'importation au 25 septembre 2020 contre 17.892 MDT ou 101 jours d'importation à la même date de l'année précédente.

Après discussions et délibérations et à la lumière des données susmentionnées, en particulier celles ayant trait à la tendance récente du rythme de l'inflation et afin de contribuer à la mise en place des conditions favorables pour relancer l'investissement et rétablir le rythme de l'activité économique tout en préservant la stabilité financière, le Conseil a décidé de baisser le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de Tunisie de 50 points de base pour le ramener à 6,25%. Aussi, le Conseil a-t-il réitéré, à la fin de ses travaux, que la Banque Centrale continue de suivre de près toutes les évolutions, en concertation avec l'ensemble des parties concernées, réaffirmant sa détermination de continuer à prendre les mesures nécessaires et ce, à la lumière de l'évolution de la situation économique et financière au cours de la période à venir.

Source : Business News